

Quand les jeunes poussent, l'agriculture grandit

ACQUIS SYNDICAUX 2010



2010 aura été une année riche en communication, Nature Capitale en aura été l'évènement majeur, et pas des moindres. C'est bien en période de crise qu'on se doit de communiquer sur notre métier, ses bienfaits pour l'environnement et les consommateurs ainsi que la passion qui nous anime.

La crise du lait en 2009 a mis en retrait les autres filières qui ne vont guère mieux, la production porcine, la viande bovine, la volatilité des prix des céréales qui impacte les élevages...

JA poursuit donc son implication à tous les niveaux, essayant de répondre aux attentes du réseau. Se poser pour parler prospective et faire des propositions d'avenir. Gérer l'actualité et les crises qui se succèdent. Voici les grands défis que les équipes JA, du canton au national, relèvent au quotidien.

Devant ce constat, une profonde réflexion a été lancée début 2010 par un audit du réseau et un projet ambitieux a été acté au congrès à Perpignan : Réso'RGAnisation. L'objectif : réorganiser notre réseau pour gagner en légitimité et en efficacité !

Pour autant, nous n'avons pas à rougir des acquis de 2010, même si nous devons encore poursuivre les efforts ; que ce soit sur l'installation ou sur les filières, JA n'a pas été avare en énergie pour répondre aux attentes des jeunes agriculteurs et des porteurs de projet. Les projets JA ne manquent pas pour les mois à venir, 2011 devra également être à la hauteur des ambitions JA, notamment pour Génération 2014.

Je t'invite à diffuser largement ces acquis dans le réseau Jeunes Agriculteurs, à commencer par les assemblées générales cantonales évidemment. Car notre base doit être consciente du travail mené et pouvoir l'expliquer sur le terrain aux collègues voisins et autres agriculteurs.

Ce document est le récapitulatif des acquis obtenus au niveau national, ils sont à compléter avec les résultats spécifiques à ton département et à ta région.

Et n'oublie pas d'exposer ce que serait la situation aujourd'hui, sans l'implication et l'engagement des femmes et hommes du réseau JA.

Malgré la crise que traverse le monde agricole, notre ambition reste intacte. Notre engagement doit servir les jeunes installés et favoriser l'entrée de nouveaux. C'est de l'avenir de l'agriculture en France et en Europe dont il s'agit !

Christophe Chambon

Secrétaire général

ACQUIS SYNDICAUX

RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN AGRICULTURE

FINANCEMENT A L'INSTALLATION : 350 MILLIONS D'EUROS SANCTUARISES

Le Président de la République l'avait annoncé, le Ministre de l'Agriculture a confirmé cet engagement en programmant, pour 2011, 350 millions d'euros de crédits pour l'installation des jeunes en agriculture. La dotation pour les prêts à l'installation et la DJA augmente de plus de 5 millions d'€ par rapport à 2010.

C'est l'affirmation de la priorité au renouvellement des générations en agriculture. Mais plus qu'une enveloppe, nous voulons un accompagnement à l'installation, avec des mesures concrètes et des perspectives. Le travail n'est donc pas terminé : Jeunes Agriculteurs sera vigilant pour que l'engagement des 350 millions corresponde aux enjeux de l'accompagnement de l'installation.

LA RECONNAISSANCE DE L'INSTALLATION DANS LE CADRE DE LA LMA

Le projet initial de LMA ne comportait aucun titre et aucune mesure en faveur de l'installation. Nous avons obtenu la prise en compte de l'installation dans la LMA avec le titre IV : « Favoriser et accompagner l'installation » et des mesures spécifiques à l'intérieur de ce titre.

UNE COUVERTURE SOCIALE HARMONISEE POUR LES PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES

Les jeunes effectuant dans un organisme public ou privé, un stage d'initiation de formation ou de complément de formation professionnelle situé dans le champ d'application du salariat agricole dans le cadre du PPP et les titulaires d'un contrat d'appui projet d'entreprises sont assujettis au régime de protection sociale des salariés agricoles. Ils bénéficient également du régime obligatoire d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

LE GAEC ENTRE EPOUX

Demanda du rapport d'orientation 2009, la LMA permet désormais la création d'un GAEC entre époux, concubins et pacsés. Pour éviter les dérives, les critères d'agrément des GAEC sont renforcés. La loi précise que : « les associés d'un groupement total doivent y exercer leur activité professionnelle à titre exclusif et à temps complet. (...) une décision collective peut autoriser un ou plusieurs associés à réaliser une activité extérieure au groupement. Cette décision n'est effective qu'après accord du comité départemental. »

FORMATION

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'installation, VIVEA reste un partenaire technique et financier privilégié pour le développement du plan de professionnalisation personnalisé.

Jeunes Agriculteurs est force de proposition dans la mise en œuvre de la formation gestion des risques aux côtés de Groupama, de la FNSEA, de l'APCA, de Coop de France. Le lancement de cette formation localement doit se faire pour répondre aux besoins des jeunes installés et ceux en phase d'installation.

FONCIER

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES

Dans le cadre de la LMA, nous avons obtenu la mise en place des commissions départementales de la consommation des espaces agricoles, elles sont consultées sur toute question relative à la régression des surfaces agricoles et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de l'espace agricole. Ces commissions sont présidées par le préfet comme nous le souhaitions par contre, et à notre grand regret, elles rendent un avis simple et non un avis conforme.

LA TAXE SUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION DES TERRES AGRICOLES

Dans le cadre de la LMA, nous avons obtenu la mise en place d'une taxe sur la cession à titre onéreux des terrains nus ou des droits relatifs à des terrains nus rendus constructibles du fait de leur classement, postérieurement au 13/01/10 par un document d'urbanisme en zone urbaine ou à urbaniser ouverte à l'urbanisation.

Le produit de cette taxe est affecté à un fonds pour l'installation des jeunes agriculteurs qui finance des mesures visant à faciliter l'accès au foncier et à développer des projets innovants. Nous travaillons actuellement à l'affectation de la taxe.

La taxe est due par le cédant lors de la première cession à titre onéreux intervenue après que le terrain ait été rendu constructible, elle s'applique sur la plus-value réalisée (= différence entre le prix de cession et le prix d'acquisition ou la valeur vénale).

Seul petit bémol, les taux de cette taxe ne sont pas suffisamment dissuasifs.

Les taux :

5 % : lorsque le prix de cession du terrain est supérieur à 10 fois et à 30 fois le prix d'acquisition ou la valeur vénale du terrain ;

10 % : au-delà de 30 fois (sur la part de plus-value restant à taxer)

L'INDICE DES FERMAGES NATIONAL

Dans le cadre de la LMA, l'accord JA, FNSEA, APCA sur le calcul de l'indice des fermages a été repris. L'indice des fermages a désormais un caractère national et est composé :

pour 60 % de l'évolution du revenu brut d'entreprise agricole à l'hectare constaté sur le plan national au cours des cinq années précédente ;

pour 40 % de l'évolution du niveau général des prix de l'année précédente.

PRODUCTIONS ANIMALES

DOSSIER PORCIN

Jeunes Agriculteurs qui est présent au sein des organisations nationales porcines (FNP et Inaporc) a appuyé les demandes d'aides économiques aux éleveurs. Face à ces demandes, le Ministre de l'Agriculture a notamment annoncé au SPACE une revalorisation des soutiens à la mise aux normes « bien-être » des truies de 60 millions d'€ avec un relèvement des plafonds JA (+ 100 €), montagne (+ 100€) et un relèvement des plafonds par exploitations (50 000 euros) (ces chiffres sont en attente de notification par la Commission Européenne). Le taux de subvention reste inchangé pour l'instant et s'élève à 20 %. Tous ces éléments sont en attente de validation par la commission européenne.

Le ministre Bruno Lemaire a aussi annoncé un plan de développement des filières d'élevage, dont la production porcine, de 300 millions d'euros au SPACE, à Rennes le 16 septembre 2010.

Les mobilisations de septembre et octobre ont permis d'exercer une pression sur les enseignes (entreprises de charcuteries/salaisonneries) qui ne « jouent pas le jeu » de la Viande Porcine Française (VPF). Celles-ci semblent aujourd'hui mieux communiquer sur l'origine française mais refusent toujours d'afficher la mention d'origine.

JA reste mobilisé pour que cette filière sorte d'une trop longue période de crise.

DOSSIER LAIT

La filière laitière se relève peu à peu d'une crise sans précédent mais les marchés restent incertains. De plus le comportement des transformateurs depuis le début de la campagne 2010 / 2011 met en péril la durabilité de la filière. Face à leur refus d'appliquer les augmentations de prix, la mobilisation unitaire initiée par JA a permis de les faire reculer et d'appliquer les augmentations de prix sur le 2ème et 3ème trimestre (+ 31 € / 1000 L au 2d trimestre). JA reste cependant très vigilant sur le respect du nouvel accord et ne tolérera pas des baisses de prix pour des entreprises qui réclament une augmentation des allocations provisoires.

Sur le sujet de la contractualisation, l'engagement de JA au côté de la FNPL a permis une bonne reprises des propositions dans le rapport du groupe européen à haut niveau sur le lait.

Enfin, le groupe lait national a élaboré des propositions pour le maintien d'une politique de l'installation efficace dans le futur paysage laitier (contrats). Ces propositions seront transmises à la FNPL lors d'une réunion d'échange national fin octobre.

La campagne 2010 / 2011 a vu la création d'un « Fond national JA » défendu par JA depuis longtemps. Il consiste à prélever un pourcentage minime de l'augmentation annuelle du quota national pour alimenter un fond national JA. Ce fond national sera régionalisé. En 2010, Chaque région pourra ensuite décider des priorités à donner à ce fond JA (consolidation, installation...) et du montant attribué aux producteurs concernés en fonction de leurs besoins, en fonction du nombre de JA installés sur le territoire aux années n-1 ou n-2, etc... Cette attribution est faite sur la base de 40 000 litres par JA. Ce fond permet d'ancrer la volonté d'installer des jeunes en production laitière. Ce fond JA n'est pas acté définitivement, il est valable pour la campagne actuelle mais devra être revoté pour les campagnes suivantes. Il est donc primordial que les JA relaient en région l'importance de ce fond qui est garant d'un maintien d'une logique d'installation sur les territoires en prévision de la fin programmée des quotas.

Jeunes Agriculteurs poursuit sans relâche la promotion du regroupement de l'offre et encourage vivement à la création d'Organisation Collective et Economique de Producteurs à l'échelle des bassins laitiers. Bien sûr JA reste mobilisé pour que la filière ne soit pas abandonnée à la loi du « tout marché » et a déjà demandé rendez-vous à la Commission Européenne pour faire des propositions en vue des annonces législatives spécifiques à la filière laitière qui devraient être communiquées fin 2010.

PRODUCTION OVINE

Le projet « Reconquête ovine », mené par l'ensemble de la filière, a confirmé l'importance de nos axes de travail et notre légitimité à être force de propositions, en plaçant l'installation comme un pilier fondamental. Deux groupes de travail, en partie pilotés par JA, se sont à ce titre réunis depuis le mois de mai 2010. Un des premiers résultats sera la mise en place, au niveau national, d'un outil pédagogique complet au service des acteurs de la filière visant à favoriser la formation et l'installation dans cette production et lui permettre ainsi de retrouver une place de choix dans le paysage agricole français.

La mobilisation de JA au côté de la filière pour engager une véritable politique de contractualisation porte ses fruits avec notamment la signature d'un accord interprofessionnel en janvier 2010 conditionnant l'attribution d'une partie de la nouvelle prime à la brebis à une contractualisation. En parallèle, JA ne peut que se féliciter des contrats que l'enseigne Carrefour a signés avec 18 Organisations de Producteurs, regroupant 2800 éleveurs. Ce sont des étapes essentielles dans la reconquête d'un prix rémunérateur pour le producteur et la sécurisation des approvisionnements pour les distributeurs.

Enfin, la rénovation de l'appui technique, soutenue par JA et financée par France Agrimer à hauteur 3 millions d'euros est une grande avancée qui permettra de moderniser la filière.

VIANDE BOVINE

Les actions syndicales dans les GMS, dans les instances de cotations, auprès de la restauration hors domicile ont permis de faire largement reconnaître l'ampleur de la crise du secteur. Les premières hausses commencent sensiblement à se faire sentir dans certaines régions mais il y a encore beaucoup de travail.

Grâce aux mobilisations importantes de la rentrée 2010, Jeunes Agriculteurs a obtenu du Ministère l'annonce de plans de développement des filières d'élevage de 300 millions d'€ au SPACE le 16 septembre. Il a aussi particulièrement insisté sur la nécessité d'une hausse des prix à la production et un engagement de tous les acteurs de la filière dans des démarches de contractualisation. Le ministre s'est aussi engagé à modifier le code des marchés publics pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration hors domicile. JA prend acte et veillera au respect de cet engagement.

Jeunes Agriculteurs a aussi su alerter le ministre sur l'importance de rester ferme auprès de la Commission Européenne sur la signature des accords bilatéraux avec le MERCOSUR. Il en va du maintien des éleveurs sur tout le territoire français.

Jeunes Agriculteurs continue de travailler activement avec l'ensemble de la filière sur quatre points primordiaux :

Le regroupement de l'offre

Le plan d'engraissement contractualisé

L'approvisionnement local de la Restauration Hors Domicile

Fédérer tous les acteurs de la filière, ainsi que les producteurs de céréales autour du dossier éleveurs / céréaliers

DOSSIERS SANITAIRES

La mobilisation de JA au côté des éleveurs aura enfin réussi à faire franchir une étape sur le dossier de la FCO en permettant aux éleveurs de vacciner eux même leurs animaux non destinés aux échanges en vif (cheptel de souche) à partir de la prochaine campagne de vaccination. JA reste cependant mobilisé pour que les tarifs des vaccins de la prochaine campagne permettent aux éleveurs de vacciner leurs animaux.

Dans le cadre des Etats Généraux du Sanitaire, JA a suivi activement les groupes de travail sur l'acte vétérinaire, et a, avec la profession, réussi à faire reconnaître, à sa juste valeur, le professionnalisme des éleveurs en matière de soins vétérinaires. Le code rural va être modifié en ce sens. Des travaux sont en cours avec la profession, les pouvoirs publics et les syndicats vétérinaires pour concrétiser cette volonté sur la base d'un projet d'ordonnance. L'objectif de ce texte sera de reconnaître les compétences de l'éleveur infirmier de son élevage, de donner une base législative permettant d'établir le principe de la réalisation d'actes vétérinaires par les éleveurs, les conditions de compétences requises pour la réalisation d'actes et une liste positive de ces actes qui seront réalisés par les éleveurs.

Les travaux actuels visent à définir clairement « les conditions dans lesquelles les personnes non-vétérinaires peuvent effectuer les actes de médecine et de chirurgie des animaux ». Jeunes Agriculteurs suivra avec attention ces travaux.

PRODUCTIONS VEGETALES

VITICULTURE

Coupé n'est pas rosé : suite à une mobilisation exceptionnelle des parlementaires et des producteurs de vin européens, l'interdiction de production du rosé par coupage a pu être maintenue.

Suite à un travail fort auprès des parlementaires français, grâce aux actions d'associations comme vin et société et l'honneur du vin, la profession a pu éviter que la loi Hôpital Patients Santé Territoire ne condamne la promotion des vins.

La première mesure de l'enveloppe nationale de l'OCM a été la restructuration du vignoble avec 56 millions d'euros consommés.

Nous avons obtenu que les mesures de la « conférence des revenus » soient étendues aux viticulteurs en situation difficile et que les mesures de crise de 2008 (exonération de TFNB, allègements de charges sociales) soient reconduites.

FRUITS ET LEGUMES

Pour la majorité des fruits et légumes, une AOP nationale de gouvernance a été reconnue. Été 2009 : une majoration JA a été obtenue pour les aides de crise.

ENERGIE

Dans le cadre du Plan de Performance Energétique qui finance diagnostics et investissements pour l'économie d'énergie, la priorité aux jeunes et la majoration des aides ont été obtenus.

PHYTOSANITAIRES

Un pas vers l'harmonisation européenne a été fait en janvier 2009 avec l'adoption du nouveau règlement sur la mise en marché des phytos qui développe la reconnaissance mutuelle des AMM.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Obtention d'une rallonge pour garantir une enveloppe suffisante pour la conversion en 2011.

ENVIRONNEMENT

Probable reconduction de la dérogation «herbe » pour les JA.

DEVELOPPEMENT RURAL

Revalorisation de 50% des 25 premiers hectares de l'ICHN enfin effective en 2010 (promesse de 2003)

MONTAGNE

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, mise en œuvre en 2010 dans le premier pilier d'une aide au lait de montagne, d'une aide couplée pour les brebis et les chèvres, d'une aide à la production d'herbe.

PREDATEUR

Maintien du forfait éleveur berger !

DIVERSIFICATION

Plan en faveur des territoires ruraux : facilitation de l'accès aux commandes publics par les agriculteurs par modification du code des marchés publics.

LMA

L'Etat se fixe pour objectif de recourir à des circuits courts de distribution impliquant un producteur ou un groupe de producteurs pour l'approvisionnement de ses services de restauration collective.

RELATIONS COMMERCIALES

L'ensemble des mobilisations syndicales récentes, JA en tête, ont contribué à rallier les consommateurs et l'opinion à la cause des producteurs face à une distribution qui ne peut plus aussi facilement se poser en défenseur du pouvoir d'achat.

Nous avons obtenu une véritable accélération des travaux de l'observatoire des prix et des marges qui a déjà publié ses résultats sur le porc, le lait et les fruits et légumes.

Suite aux actions de juin, la DGCCRF a accepté de mettre en place des brigades de contrôle pour repérer les pratiques commerciales abusives et permettre leur sanction. Une première concrétisation vient d'arriver avec l'assignation par l'état des enseignes devant les tribunaux de commerce.

JA MAG : DEUX RECOMPENSES EN 2010

En 2009, le JA mag avait reçu un prix pour récompenser le lancement de sa nouvelle formule dans le cadre du concours annuel organisé par la Fédération nationale de la presse spécialisée (FNPS). En 2010, elle a reçu deux prix, l'un dans la catégorie Meilleure photo, l'autre dans la catégorie Dessin.

Toujours attentif aux demandes des adhérents et à l'actualité, une nouvelle rubrique a vu le jour au printemps 2010 : Un œil sur Bruxelles pour vous tenir informés de ce qui se trame au sein de la Commission européenne et du Parlement. Une nouvelle enquête de satisfaction est en cours.

Jeunes Agriculteurs

Jeunes Agriculteurs

Service syndical

14, rue La Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 42 65 17 51 – Fax : 01 47 42 62 84

www.jeunes-agriculteurs.fr

